

DÉCLARATION LIMINAIRE DU CSAL DU 15/04/2025

Monsieur le Président,

L'alliance CFDT-CFTC souhaite revenir brièvement sur des sujets qui dépassent les compétences de cette instance mais qui ont un impact direct et réel sur les agents. Nous sommes une nouvelle fois au centre des problèmes de la France, nous coûtons trop cher, comme d'habitude, le déficit c'est nous ! Les agents publics et les agents des Finances en ont assez de ces discours tenus notamment par nos ministres. En plus de ce discours il y a une course à la « Fausse information » comme quoi nous serions trop malades, bien plus que dans le privé, et bien trop remboursés. En 2 mots, l'écart de jours de maladie est en grande partie dû à la différence de moyenne d'âge.

Et c'est pourtant bien ce que nous annonce la Direction du Budget dans sa circulaire, et ses annexes, du 03 avril 2025 ayant pour objet les conférences de budgétisation pour les années 2026-2028 : « la maîtrise des dépenses publiques, sur l'ensemble des sous-secteurs, est nécessaire pour rétablir l'équilibre des comptes publics et parvenir à un déficit public inférieur à 3 % d'ici 2029. »

Le contenu de ses annexes est sans équivoque :

- « Les mesures générales et catégorielles effectivement mises en œuvre dans un texte en vigueur sont prises en compte dans le tendanciel. Aucune autre mesure catégorielle ou de restructuration – même ayant fait l'objet d'une annonce – ne doit être provisionnée dans le tendanciel dès lors qu'aucun texte n'a été publié ou n'est en cours de publication.(...) »
- Conventionnellement, il convient de retenir une stabilité du point fonction publique. (...)
- Le tendanciel pour les années 2026 à 2028 devra être expliqué, et décomposé par facteurs d'évolution de la dépense : effet des mesures catégorielles, effet des variations d'effectifs, effet des mesures générales, glissement vieillesse-technicité (GVT) positif et négatif, déploiement des contrats collectifs de protection sociale, etc. S'agissant du point fonction publique, l'hypothèse sous-jacente à la programmation sera une stabilité de sa valeur (59,0734 €). »

Le déficit c'est nous ! Pour l'alliance CFDT-CFTC, il est inconcevable, triste, pathétique, que les économies soient faites sur le dos des agents. L'année 2025 ne s'annonce guère réjouissante, tout comme les années 2026 à 2028.

Pour l'alliance CFDT-CFTC inutile de parler attractivité tant que le point d'indice n'augmentera pas, tant que les grilles ne seront pas repensées, tant que nous n'aurons pas les moyens d'effectuer nos missions au service de l'intérêt général !

Les représentants de l'alliance CFDT-CFTC des Yvelines.